



# FLOREAL

Forêt Privée de LORRAINE Et ALSACE

Décembre 2006 - N° 67  
PARUTION TRIMESTRIELLE



## Edito



Photo : Noël Florimond

Pont des Morts - Metz (novembre 2006)

### SOMMAIRE

**Edito : Les vœux du Président** ..... p 1

**Economie : Deux visions prospectives de la filière forêt-bois**  
Points de vue d'A. Scheer et B. Rutten ..... p 2-3

**Actualité : Le bois fait salon !**  
Engouement pour le bois dans la construction ... p 4

**Homme des bois : Cl. Peltreau-Villeneuve**  
190 ans de présidence ! ..... p 5

**Technique : Désormais, les schémas de dessertes couvrent toute la Lorraine**..... p 6-7

**Arbre au vert : Les oiseaux en forêt : enchanteurs, ou maléfiques ?**  
Qu'en pensent les propriétaires forestiers ? ..... p 8

**Parole à Antoine de Roffignac**  
Ce matin, un chasseur a rencontré un forestier privé de la Meuse ..... p 9

**Autour de Nous : Serge Dolik, ddaf 68**  
Un visage bien connu des propriétaires privés... p 10

**Au coin du bois : La Biodiversité, c'est aussi dans le public...**  
Une journée «Rencontrons-nous» mélangée ! ... p 11

**De feuilles en aiguilles : Nos brèves** ..... p 12

**Supplément :**  
Programme "Rencontrons-nous" 2007

**J**e vous souhaite, au nom de toute la forêt privée de Lorraine-Alsace, une très bonne année 2007. Qu'elle soit favorable à vos proches, à vos familles, autant qu'à vos arbres et à vos forêts !

**P**armi les nouvelles, il en est une que j'ai un plaisir particulier à partager avec vous : votre mobilisation a été couronnée de succès, les aides à l'investissement forestier sont sauvées ! Près de 10.000 pétitions ont été adressées au Ministère de l'Agriculture. Vos syndicats, vos coopératives et vos groupements ont été des relais efficaces, et vous ont encouragés à répondre massivement à l'appel. De très nombreux parlementaires ont appuyé nos demandes et sont intervenus à maintes reprises auprès du gouvernement. Ce succès a ainsi été obtenu au plus haut niveau, après arbitrage du Ministre de l'Agriculture lui-même.

**L**a porte a été réouverte par la prise en compte de l'aide à l'investissement forestier, tant au niveau du budget national qu'à celui de la copie française du Plan de Développement Rural Hexagonal (P.D.R.H.), qui permet un cofinancement européen. Le montant de 4,4 millions d'€uros prévu en 2007 au budget national est modeste, compte tenu des enjeux. Il nous faudra bien veiller qu'au cours des prochaines années il s'améliore, notamment au fur et à mesure que les aides à la reconstitution après la tempête de 1999 viendront à baisser par la force des choses. Il faudra que les budgets alloués soient à la hauteur des projets des forestiers privés.

**A**ussi n'attendez pas, si vous avez des projets de reboisement, dépressage, élagage, amélioration... contactez votre maître d'oeuvre et déposez des dossiers en D.D.A.F., car plus ils seront nombreux, plus nous aurons de poids pour obtenir des enveloppes suffisantes. Notre activité de sylviculteur se voit ainsi confortée dans sa dimension spécifique. A nous de transformer l'essai, car ce sont les investissements d'aujourd'hui qui font la forêt de demain... et d'après-demain.

**E**t encore une fois, très bonne année 2007 à tous !

Henri Plauche Gillon - Président du CRPF Lorraine-Alsace



# Economie

## Forestiers et Industriels du bois : Un avenir commun possible, mais une navigation périlleuse

Lors de la journée de la Forêt Privée du 30 septembre 2006 en Meuse, nous avons demandé à deux intervenants, très impliqués dans la filière forêt-bois, de porter une vision prospective. En voici les beaux morceaux, qui n'engagent que leurs auteurs ! Dans cette économie très mondialisée et concurrentielle, les propriétaires forestiers français disposent de trois armes : "faire de la qualité", "rester groupés" et enfin "pousser la certification". Sur ce dernier point, on pourra méditer la réflexion d'un participant : "la certification forestière est une forme positive, moderne et intelligente de protectionnisme !"

**André SCHEER,**  
**Secrétaire Général de Gipeb-Lor**  
**(Association inter-professionnelle**  
**regroupant tous les partenaires de**  
**la filière forêt-bois de Lorraine)**

### Deux grandes évolutions qui jouent en sens inverse

En Lorraine comme en Europe, on observe à la fois :

#### Une demande en produits à base de bois qui s'affirme partout

Dans tous les domaines de l'habitat, la demande est nouvelle et très forte. Le matériau bois est, en effet, associé à une image de qualité (ce qui est totalement nouveau en France), voire au rêve d'une autre façon de vivre.

Dans l'ensemble de ses usages possibles, l'emploi du bois est vu comme une façon moderne et «tendance» de consommer de façon intelligente, c'est-à-dire de respecter l'environnement, d'oser des gestes créatifs ou innovants.

Ceci a des effets induits très importants sur les économies régionales, même si pour certains marchés, les bois ou les composants-bois importés se taillent la part du lion.

#### Un cadre général qui se tend au niveau de l'offre des produits forestiers

Qu'il s'agisse des grumes de feuillus, de sapin-épicéa, ou encore des petits produits autrefois exclusivement affectés à la trituration, l'offre forestière régionale ne semble pas se trouver en mesure, et pour une période qui a priori ne saurait être brève, de répondre en volume à la demande de l'outil industriel régional.

En ce qui concerne les bois d'œuvre feuillus ou résineux produits en Lorraine, l'offre mobilisable à moyen terme ne répond

qu'assez approximativement aux exigences de qualité des grands marchés de la construction, de l'agencement, ou de l'ameublement. Pour l'ensemble des produits forestiers, les niveaux de prix atteints semblent aujourd'hui difficilement compatibles avec les cours internationaux constatés sur les produits finis.

Ces constatations concernent aujourd'hui les pays européens dans leur presque totalité (Allemagne, Autriche, Pays de l'Est et Pays scandinaves pour les résineux -avec un peu moins de problèmes qualitatifs-, toute l'Europe tempérée pour les feuillus).

#### Des tensions qui sont aujourd'hui accentuées par une demande nouvelle de bois pour la production d'énergie.

Les tensions rencontrées sur les marchés de l'énergie à usage domestique ont fortement accru, sur des volumes que nul ne peut préciser sérieusement, l'autoconsommation rurale de bois de feu. Ceci a permis, dans un premier temps, une revalorisation nécessaire des produits de la forêt.

Les incitations publiques, aussi diverses que mal coordonnées, ont accru la tension générale sur l'offre, avec la promotion de très gros programmes difficilement compatibles avec le maintien et le développement des activités de pâtes, papiers et panneaux. Or celles-ci assuraient un écoulement fiable et continu des produits connexes de la forêt et des industries du sciage.

Ainsi les équilibres atteints de façon patiente entre la forêt et les industries du bois, sont-ils en train de se fragiliser dangereusement.

#### Quelle politique mettre en oeuvre ?

- Privilégier les relations commerciales solides. Les rapports commerciaux sont essentiellement des rapports de compétence, de continuité et de confiance.
- Poursuivre les collaborations engagées avec les outils professionnels. Dans les

**Philippe Laden - CRPF**



périodes tendues, il importe de ne pas rester isolé, à l'écart des courants d'échanges nouveaux.

- Accentuer les efforts faits en matière de sylviculture. Les tensions actuelles sur l'offre forestière rappellent qu'il est essentiel de disposer d'une offre abondante de produits de qualité ; les utilisateurs en sont plus que jamais conscients.
- Jouer le jeu de la Certification Forestière. Le système est en place, il est très performant en Lorraine, peu coûteux pour le propriétaire, et il sera un outil puissant de promotion du matériau et des produits du bois pour l'avenir. Comment mieux parler de nos produits aux consommateurs ?

Je rappellerai simplement pour finir la collaboration exemplaire, et même exceptionnelle, de Gipeb-Lor avec les Services de l'Etat et du Conseil Régional de Lorraine, qui vous permet de disposer aujourd'hui de la meilleure et de la plus efficace des politiques Bois-Forêt en France.



# Economie

**Bert RUTTEN,**  
**Chef d'entreprise d'une P.M.E.**  
**d'une vingtaine de personnes,**  
**la scierie du Rupt de Mad,**  
**à Bayonville-sur-Mad, près de Metz,**  
**spécialisée en chêne.**  
**Gérant d'un Groupement Forestier**  
**familial et Consul honoraire à Metz**  
**de son pays, la Belgique.**

## Un scieur de chêne dans la mondialisation

La question que l'on se pose dans notre métier : Y aura-t-il encore des scieries de feuillus en France en 2015 ?



Photos : Marie-Françoise Grillot

En préambule, je me permets deux ou trois remarques sur l'après-tempête, vue par un scieur de feuillus :

Tous les chefs d'entreprises, et d'après moi, tous les opérateurs intervenant dans le métier du bois feuillu, qui ont fait le pari de stocker du bois sous arrosage, donc principalement du hêtre, ont perdu ce pari et ont quelquefois également perdu leur entreprise. Ceci, malgré les aides importantes accordées pour les installations de l'arrosage, et des aides aux transports.

50 % des exportateurs de matière première, grumes de hêtre, vers la Chine ne se sont financièrement pas relevés de cette opération. Je dis bien 50 % (...).

La Chine, parlons-en :

- une exportation tous azimuts de **hêtre** vers la Chine avant la tempête, avec des achats de quantités phénoménales de grumes de hêtre après cette tempête ;
- puis subitement, un abandon violent et immédiat de cette essence en 2001/2002 ;
- un taux d'impayés extraordinairement élevé.

50 % des exportateurs se sont trouvés au tapis pour des raisons de conflits, justifiés ou non, sur la qualité et pour des raisons de paiements défaillants.

Le marché du hêtre ne se remet que très doucement et très péniblement de ce désastre.

Et le **chêne** ? Depuis trois ans, les exportations en grumes vers la Chine ont pris des proportions énormes. Je lance ici juste quelques interrogations ou questions ouvertes :

Les achats massifs de grumes de chêne pratiqués par les acheteurs chinois en France et en Europe, grumes de chêne exportées en conteneurs vers la Chine, ont provoqué une hausse immédiate, mais ont surtout engendré un manque de matière première.

On observe ici un phénomène extraordinairement étonnant. En effet, nous connaissons le prix de la matière première chêne, du transport vers la Chine en conteneurs, les rendements matière aux différents stades des transformations et nous connaissons les prix de vente du parquet (en chêne de France) par les chinois en Europe.

Ce prix du parquet est inférieur, et de loin, au prix de revient de nos usines européennes.

Vous avez constaté que dans mon calcul de prix de revient, je n'ai pas parlé de coût salarial, parce qu'il n'y en a pas. Même avec un coût salarial de zéro euro, le compte n'est pas bon.

Alors, du dumping ?

Volonté de perturber le marché et les économies ?

Je n'en sais rien...

Nous avons pris la décision en 1998 d'abandonner le métier de scierie progressivement, au profit d'une politique d'achat de produits semi-finis, donc déjà sciés.

La disparition d'entreprises de scierie a été telle que nous trouvions en France de moins en moins de fournisseurs fiables, et nous avons dû, à contre-cœur, changer de stratégie.

Nous avons engagé un programme d'investissements importants pour rénover notre outil de sciage, alors que nous n'avons aucune visibilité, même pas à six mois.

Vous connaissez sans nul doute la différence entre un optimiste et un pessimiste. Le pessimiste est souvent beaucoup mieux informé que l'optimiste. Nous avons donc fait le choix d'être optimiste.

Vous, Mesdames et Messieurs les forestiers, vous en êtes tous des exemples. Sinon, comment pourrait-on planter des arbres qu'on ne récolterait pas soi-même ? Sans vous, nous n'aurions pas non plus de si belles forêts en France.

Vous savez, dans le Benelux, où il y avait, il n'y a pas si longtemps, au moins une scierie dans chaque village, 95 % de celles-ci ont disparu. Idem dans l'Allemagne du Nord.

Est-ce que la disparition d'un très grand nombre de scieries françaises depuis la tempête (on parle de 50 % d'entreprises disparues ou en difficulté) est le prélude à une même évolution ?

Je fais le pari que non.



# Actualité

## Le bois fait salon !

Depuis plusieurs années, la Région Lorraine et le Gipeb-Lor ont renforcé leur action de promotion du bois-construction en s'impliquant dans l'organisation et l'animation des espaces bois dans les salons « habitat ». Trois salons de l'habitat se sont tenus cette année en Lorraine, dont le dernier à Epinal, du 21 au 25 septembre 2006. Ils affichent tous de très fortes fréquentations : près de 115.000 visiteurs en tout, soit 20.000 de plus qu'en 2005, confirmant ainsi l'engouement grandissant du public et des prescripteurs pour le bois dans l'habitat.

### Un double message économique et environnemental

«Le Gipeb-Lor milite depuis de nombreuses années pour l'utilisation du bois dans la construction» explique Christian Kibamba, conseiller construction bois au Gipeb-Lor, responsable de l'organisation de l'espace bois des salons.

«Nous avons défini trois axes de travail prioritaires, ajoute-t-il :

- l'appui à la réalisation des constructions utilisant le bois,
- le développement et la modernisation des entreprises lorraines du secteur,
- la promotion de la mise en oeuvre du bois dans la construction auprès des partenaires du bâtiment (architectes, bureaux d'études, maîtres d'ouvrage).



Photo : Cyril Vitu

### Autour de J.P. Masseret, Président du Conseil Régional de Lorraine

Depuis 2005, la Région Lorraine et le Gipeb-Lor ont complété le dispositif en ajoutant un quatrième axe : montrer les avantages de la construction bois au grand public, en s'appuyant sur la présence organisée des professionnels aux salons lorrains de l'habitat.

«Ces actions ont évidemment une portée économique pour la filière bois, très importante en Lorraine, souligne Christian Kibamba, mais l'aspect environnemental est également primordial. Pour réduire les émissions de carbone, la loi sur l'air impose d'augmenter la part du bois dans la construction. Il faut être conscient qu'1 m<sup>3</sup> de bois stocke 1 tonne de carbone. Les enjeux économiques et écologiques sont donc très liés.»

### Des espaces bois pensés pour réunir forestiers, décideurs, architectes, entreprises et le public dans le salon.

Les espaces bois des salons sont agencés pour faire passer progressivement le visiteur de la forêt à la construction, en suivant toutes les étapes successives. «Il s'agit d'expliquer pour rassurer et donner envie», explique Christian Kibamba. «Le stand promotionnel, animé par le Gipeb-Lor et la Région, permet au



Photo : Cyril Vitu

public de découvrir, sous forme d'un parcours bois pédagogique, les différents types de composants bois utilisables en construction. C'est l'occasion, en présentant divers échantillons, d'expliquer les origines forestières des produits, puis les différentes étapes de leur transformation. C'est aussi le lieu où les visiteurs peuvent recevoir des réponses aux questions qu'ils se posent le plus fréquemment sur les qualités des constructions bois (résistance mécanique, ou au feu,...), et sur la gestion durable de nos forêts.

Tout autour de ce stand sont répartis les stands des entreprises de la construction, de la charpente, de la menuiserie et de l'aménagement avec le bois.

Des conférences et des animations sur différents thèmes à destination du public, des décideurs et des professionnels se déroulent durant la tenue du salon. De plus, un espace dédié à l'architecture permet aux architectes de la région de présenter au public leurs opérations construites avec le bois.

### La Région Lorraine, un partenaire actif des professionnels du bois

«La Région Lorraine soutient l'organisation de ces manifestations. En partenariat avec Gipeb-Lor et les professionnels lorrains de la construction, elle a décliné ce soutien avec un slogan, une signature "Construire avec le Bois Naturellement" et des outils de communication (plaquette "Choisir une Maison Bois"...). Elle co-anime le stand promotionnel avec l'équipe du Gipeb-Lor» précise Christian Kibamba. «Ce partenariat permet de donner du poids au message que nous avons élaboré ensemble pour la promotion du bois.»

### Des résultats tangibles

«Les résultats des efforts engagés depuis des années sont là» commente Christian Kibamba. «Les entreprises ont leurs carnets de commandes bien remplis et le nombre de visiteurs sur les salons est en augmentation constante». Professionnels et grand public se retrouvent dans le concept mis en place en Lorraine, c'est-à-dire une communication générique dans la durée, et la plus diversifiée possible (presse, présence sur les salons, etc...).

1 % de part de marché gagné par le bois dans la construction représente 10 % de bois consommé en plus. C'est bon pour la filière et c'est bon pour l'environnement !

Cyril Vitu - CRPF



# Homme des bois

**Claude Peltureau-Villeneuve :  
président... 190 ans !**



Photo : Marie-Françoise Grillot

*Claude Peltureau-Villeneuve n'est plus président de rien... Cet homme à la haute stature, aux cheveux blancs, à la cravate souvent noire, qui a assumé tant de fonctions, a eu le courage de faire ce choix ...*

Ecce homo !

Son nom apparaît pour la première fois dans les registres de Sylvoibois en 1946. Depuis, il est devenu "CPV" et a effectué... 190 années de présidence : 43 à la Fédération de la Vulgarisation Forestière de l'Est, 28 au Gedefor, 24 à l'Institut pour le Développement Forestier, 21 au Gipeblor, 17 au CRPF, 20 à la Cumafobar et 37 à Sylvoibois qu'il vient de quitter ...

"Lorsque je suis arrivé en Lorraine en 83, tous les postes offerts passaient par CPV, d'ailleurs la plupart des techniciens qui sont aujourd'hui "des anciens" a été recrutée par lui, que ce soit à la FVFE ou au CRPF" se souvient Didier Daclin.

A tout cela s'ajoutent -ou se cumulent- toutes ces années où il a exercé les fonctions d'administrateur : à la Fédération Nationale à Paris, à l'UFE, à la Chambre d'Agriculture 55 où il a siégé 38 ans.

"Au cours de ses multiples mandats professionnels, CPV a toujours cherché à rendre meilleurs les forestiers et les forêts : les forestiers, en veillant à ce que d'excellentes formations leurs soient proposées et les forêts, en favorisant sans cesse le développement des techniques forestières performantes. Il a ainsi semé très largement, contribuant grandement à l'éducation d'une génération de forestiers privés" témoigne Henri Plauche Gillon.

L'une de ses grandes douleurs professionnelles a été l'arrêt de la FVFE, "fille" de l'IDF. Le développement a toujours été son credo. Comme le lui rappelait récemment avec nostalgie Jean-Claude Bussy, grand forestier du sud-ouest : "Dans la mouvance des années 60, quelques propriétaires épris de progrès avaient créé une association pour mobiliser les énergies, diffuser les techniques susceptibles d'améliorer le revenu des sylviculteurs..."

Sylviculteur, précurseur, vulgarisateur... Ses forêts meusiennes sont, depuis 63, le théâtre de multiples expérimentations (précédées, bien sûr, des "sondages pédo" dans le "Valanginien" !).

Elles sont arpentées, mesurées par les techniciens de l'IDF, du Gedefor (tout particulièrement André Berte), du CRPF, et bien sûr par Gérard Armand.

Conscient que les bois ne peuvent être commercialisés que si l'on peut les sortir, il soutient la création de dessertes et "montre la voie" en créant l'une des premières ASA en Meuse ...

Patrice Devos, qui a été directeur de l'IDF sous sa présidence, le décrit ainsi : "C'est un humaniste lucide qui a une grande confiance en l'homme et un souci toujours présent du respect de la liberté de chacun. Cette tolérance côtoie une méfiance presque instinctive de la bureaucratie... Il possède cette curiosité du chercheur, il pense que le droit à l'intelligence c'est aussi d'accepter les échecs. CPV est un grand forestier ; il s'intéresse autant à l'homme qu'à l'arbre"

Il partage cette "recherche" en accueillant de nombreuses réunions. Les deux plus importantes ont été la journée nationale "Douglas" en 95 et notre 1<sup>ère</sup> Journée de la Forêt privée, au Drébois, en 96.

Claude Nanty, scieur meusien, se souvient aussi : "Il y a 40 ans, en Meuse, comme partout, les relations étaient tendues entre scieurs, ONF et Forêt Privée. Mon frère Jean (qui a été longtemps président de la Fédération Nationale du Bois) et moi avons trouvé chez CPV une écoute des problèmes de l'aval. Il a su, avec André Berte, instaurer un dialogue entre les différents maillons de la filière, ce qui était une première !"

François Godinot, qui le remplace à la présidence de Sylvoibois, nous dit de lui : "C'est aussi un homme du crû, enraciné dans sa région à la charnière de la Meuse et de la Haute-Marne. Un de ses ancêtres était maître de forges à Haironville. Nos familles se fréquentent depuis 3 générations, c'est dire que j'ai pour lui un respect presque filial".

CPV prononce des phrases que l'on respecte "je ne renie rien", d'autres que l'on redoute "vous faites comme vous voulez, mais de toutes façons je ne suis pas d'accord..." , d'autres, dont on sait qu'elles vont venir "Haut les coeurs !" ...

Profondément marqué par son passage chez les jésuites, il ne l'est pas moins par la tradition "homme de loi" de la famille. Son père était notaire, son arrière-grand-père procureur du Roy -puis de la République, dont il démissionna lors de la séparation de l'Eglise et de l'Etat-. Preuve que chez les Peltureau-Villeneuve on a du caractère et des convictions ! Ce qui n'empêche pas l'humilité, les questionnements, l'écoute de l'autre, la foi en l'homme ...

Jacques de Romémont, l'ami de jeunesse : "Pour moi, Claude, c'est le fidèle de toute une vie, l'ami, sans restriction. Comme l'arbre qui cache la forêt, CPV sait trouver en chacun ses qualités et les transmettre discrètement, à tous, et pour le bien de tous" .

Si vous ne le saviez déjà, vous l'avez maintenant compris : CPV est un "grand homme" qui fait partie de l'histoire forestière, nationale, régionale et départementale. Rassurons-le, ce qu'il appelle les "coups d'encensoirs" sont presque terminés... A ce fervent admirateur de Saint-Ignace de Loyola et de Claudel, à ce grand consommateur de locutions latines, nous disons "ab imo pectore" (du fond du coeur) : MERCI !

Marie-Françoise Grillot - CRPF



# Technique

## Désormais, les schémas de dessertes couvrent toute la Lorraine (Ah bon ! et ça sert à quoi ?)

*Avec la réalisation du schéma de dessertes de Meurthe-et-Moselle, les quatre départements lorrains possèdent tous maintenant un tel document. Les contraintes économiques sont de plus en plus prégnantes en forêt et un massif sans desserte suffisante est «hors jeu». Il s'agit non seulement d'améliorer le réseau, mais de le faire à bon escient !*

Un cadre contraignant ? Un excès de planification ? Un bidule de plus ? Rien de tout cela ! En Lorraine, le schéma de dessertes a une définition simple : c'est la carte "Michelin" au 1/25.000<sup>ème</sup> du réseau de routes forestières (c'est-à-dire uniquement les accès grumiers), toutes propriétés confondues, avec la localisation des principaux enjeux environnementaux.

Les zones les plus mal desservies sont ainsi facilement identifiables et prioritaires dans les financements publics.

En résumé, pour les propriétaires forestiers et l'ensemble des acteurs (gestionnaires, CRPF, ONF, Administration,...), un schéma de dessertes est (*paradoxalement*) sur le plan de la création de routes :

- un outil pour "faire mieux" et parfois "moins bien". Les réseaux doivent être optimisés, et tenir compte des contraintes environnementales.
- un outil pour "faire plus". Surtout en forêt privée, il reste des massifs notoirement sous-équipés, parce que le propriétaire n'a pas pris la mesure du problème, ou bien parce que le morcellement rend tout projet complexe.

Pour illustrer ces propos, voici les résultats du schéma de dessertes forestières de Meurthe-et-Moselle concernant la densité de routes aux 100 ha : en forêts domaniales, 2 km - en forêts communales et forêts privées supérieures à 25 ha, 1 km 400 - en forêts privées inférieures à 25 ha, 0 km 700.

Quelles questions le propriétaire doit-il se poser pour un investissement de route forestière ?

- La valeur du patrimoine : une forêt mal desservie, et a fortiori enclavée, est dévalorisée, et investir dans une desserte entraînera automatiquement une plus-value.
- La portance des sols : plus les sols sont fragiles, plus la route forestière, en réduisant les distances de débusquage, est utile.
- La densité du réseau grumiers : il n'y a pas de règle absolue, car cela dépend de la forme de la forêt. Néanmoins, au-delà de 500 m de débardage en plaine, moins en montagne, il faut se poser la question de l'opportunité d'engager de tels travaux.



Photo: Marie-Françoise Grubet

- Les financements et la durée d'amortissement : ces investissements sont toujours coûteux, mais les aides de l'Etat et des Collectivités (cf. encadrés ci-dessous) sont très intéressantes.

Un débardage dans des conditions difficiles peut atteindre les 15 €/unité, il tourne autour de 7 à 9 €/unité avec des distances réduites. Une route forestière, surtout avec les aides indiquées, peut s'amortir relativement rapidement (moins de 10 ans).

Tous les propriétaires, grands et petits, doivent se poser ces questions et prendre les bonnes décisions. Pour les projets nécessitant une concertation préalable, le CRPF, avec 5 à 10 projets menés par an, est désormais "rompu" à l'exercice. Les exemples présentés ci-contre le montrent.

**Catherine Négrignat,  
Philippe Laden - CRPF**

## Routes forestières en Lorraine, quels coûts, quels financements ?

Par routes forestières, on entend routes permettant le passage des grumiers presque toute l'année. Le coût est donc très différent selon la nécessité d'apport de matériaux, ou la construction d'acqueducs, de fossés, etc... Il peut donc varier de 25.000 €/km H.T. lorsque les routes en terrain naturel sont envisageables, jusqu'à 70.000 €/km H.T. dans les cas les plus difficiles. L'Etat a décidé de maintenir après 2006, le financement des routes forestières, et le niveau d'aides se situe généralement entre 50 et 60 % du montant HT sur factures. La Région Lorraine peut compléter jusqu'à 80 % HT pour des projets dits "d'intérêt collectif", c'est-à-dire des projets concernant plusieurs, voire une foultitude, de propriétaires.

## En Alsace aussi

En Alsace, les schémas de dessertes forestières sont focalisés sur les zones les plus mal desservies : vallée de la Doller, Jura alsacien, Val de Villé, Bruche.

Ces travaux sont en cours de réalisation par les Groupements Bois et Forêts 67 et Forêts-Services 68, avec un «coup de main» du CRPF. La présentation des résultats aux propriétaires vient de commencer sur l'un des secteurs et se terminera d'ici un an. Restera à passer à la concrétisation !

### A Chamagne (88), près de Charmes

«Après le passage de Lothar, le Groupement Forestier Badonvillois et Vosgien a vu anéantis ses 32 hectares de résineux desservis par une médiocre piste de débardage. Pour réaliser l'exploitation dans les meilleures conditions et délais, une route forestière était nécessaire et demandée par l'exploitant. Il a fallu agir vite pour obtenir l'accord des 5 propriétaires forestiers du massif du Grand Bouxa de 100 ha, et la commune de Chamagne. Créer l'A.S.L.<sup>(1)</sup>, obtenir les financements et choisir l'entreprise de travaux publics... La route a été construite en 2001 sous la maîtrise d'oeuvre du cabinet François Gouttin, en prévoyant des places de stockage adaptées, et qui permettent la sortie de l'ensemble de nos bois à la satisfaction de tous.»

**Michèle Gouttin,**  
gérante du G.F. B.V.



Photo - Catherine Neégrigat

### Raon-aux-Bois : nouvelle réalisation desservant des "hagis" d'épicéas

### Cousances-les-Forges (55), en limite de la Haute-Marne

«30 ha et 20 propriétaires, sans accès carrossable, et une difficulté supplémentaire, un massif isolé dans la plaine agricole. Les chablis qu'il a fallu réaliser en commun ont été sortis dans la douleur. Nous avons ensuite bénéficié d'un travail d'amélioration foncière, avant de finir d'exploiter le bois d'industrie et de reconstituer le massif. Une route devenait indispensable. La conjugaison des efforts de la municipalité, pour la partie chemin rural, de l'association foncière, pour la partie hors forêt et de l'ensemble des financeurs a permis de réaliser le kilomètre indispensable.»

**Jean Degrandcourt,**  
propriétaire forestier.

### Ban-de-Sapt (88), près de Saint-Dié

«Le bassin de Saint-Dié, et surtout les cantons de Senones et de Provenchères, agricoles après guerre, ont connu une très grande vague de boisements d'épicéas sur le petit parcellaire agricole. Nous nous retrouvons aujourd'hui avec des milliers d'hectares de forêts morcelées et des problèmes de sortie à l'infini ! En 1997, la Région Lorraine a subventionné une étude établissant les priorités dans la création de desserte :

19 projets pour désenclaver 6.300 ha ! Depuis lors, 1 à 2 projets voient le jour par an. Dans ma propre commune, Ban-de-Sapt, nous travaillons sur le 4<sup>ème</sup> projet. En général, les chemins ruraux servent d'assise et il faut négocier l'élargissement avec les nombreux riverains.

Avec le temps, la plupart des propriétaires forestiers a compris le bien-fondé de ces travaux. »

**Serge Alem,**  
Maire du Ban-de-Sapt

### Saint-Quirin (57), dans les Vosges mosellanes

«Une capitale des petites parcelles enrésinées : 400 ha et autant de propriétaires. Nous avons dès 1986 pris notre bâton de pèlerin pour prêcher la nécessité de désenclaver ces petits massifs, et ce ne fût pas de tout repos ! M. Gelly, maire de Saint-Quirin, le C.R.P.F., le groupement Lorforêt, tout le monde a mis la main à la pâte pour convaincre les nombreux propriétaires. 4,5 km de route ont pu ainsi être réalisés. Tous ces peuplements ont presque entièrement été détruits le 26 décembre 99, et c'est alors que les routes ont fait l'unanimité !»

**Jean-Luc Ruinet, Sous-Directeur**  
de la Coopérative F.B.E.

### Vaubécourt (55), au sud de l'Argonne

«Beaucoup d'entre vous connaissent Vaubécourt, notre route forestière ayant été un des thèmes de la Journée de la Forêt Privée du 30 septembre 2006.

Je rappellerai que Vaubécourt a 700 hectares de petites forêts privées avec les sols de la Champagne humide et surtout des feuillus de grande qualité. Notre projet de près de 2,5 km consistait à rendre carrossable le chemin rural. Le technicien du C.R.P.F. nous a apporté sa disponibilité pour convaincre tous les riverains. Le plan de financement est en soi original : 60 % de l'Etat, 20 % de la Région Lorraine et le solde par l'A.C.C.A. Il s'agit en fait de la contribution des propriétaires forestiers, payée par les chasseurs indemnisant de cette façon le droit de chasse.»

**Martine Aubry, Maire de Vaubécourt**



Photo - Philippe Laden

### Vaubécourt : exploitation des bois quelques mois après la réalisation de la route

### A Bulgnéville (88), près de Vittel

«220 hectares, 7 propriétaires privés et 2 forêts communales imbriquées. Les propriétaires les plus éloignés avaient jusqu'à 2 kilomètres de débardage. Le C.R.P.F. nous a proposé un projet en 1995, qui a pu être finalisé un an plus tard. Nos forêts ne peuvent être correctement gérées sans accès convenable. C'est une nécessité absolue. Nous avons un autre petit massif à Gibeauveix (54), très pénalisé lors de l'exploitation des chablis pour cette raison. Grâce à une route créée avec la forêt communale voisine et une convention d'utilisation, l'accès est désormais aisé.

**Gérard Bonvin, gérant du Groupement**  
Forestier des Séquoias

### A Petitmont (54), au pied du Donon

«Notre secteur a la particularité d'avoir un très bon potentiel forestier, mais des sols fragiles. Il a fallu convaincre 43 propriétaires pour 28 hectares à desservir. L'A.S.A.<sup>(1)</sup> des Cendres a été constituée en 1988, et l'année suivante, 1 km d'accès grumier a été réalisé. Nous avons même installé quelques mètres linéaires de bachonnage<sup>(2)</sup> sur une piste qui est toujours praticable. Aujourd'hui, nous ne sommes plus qu'une trentaine de propriétaires et la route, qui a bien servi après la tempête, est un élément de base de la mise en valeur de ce secteur».

**Réné Acrément, propriétaire forestier**

(1) A.S.L. (Association Syndicale Libre), A.S.A. (Association Syndicale Autorisée) : structures permettant de regrouper les propriétaires.

(2) installation de billons parallèles dans un décaissement, que l'on recouvre ensuite par de la terre.



# Arbre au vert



## Les oiseaux en forêt : enchanteurs, ou maléfiques ?

*Le grand public n'a pas d'état d'âme lorsqu'on le questionne sur la place des oiseaux dans la forêt. Ils chantent si bien... Mais qu'en est-il du forestier privé ?*



Photo : Albert Staub - LPO 57

**Le Gobemouche, oiseau en voie de disparition**

Pour beaucoup d'entre eux, la forêt "ne va pas sans" les petits oiseaux "qui vont avec". Et d'estimer qu'il est du devoir du forestier de préserver ces petits habitants des bois, patrimoine naturel dont nous avons hérité et que nous devons léguer aux générations qui nous suivent.

D'autres pourraient inversement arguer qu'une gestion trop soucieuse de la faune et de la flore a des coûts conséquents, supportés encore et toujours par les mêmes, les propriétaires de forêts, avant tout producteurs de bois. Quel intérêt ont-ils à maintenir des arbres morts ou à cavité, un sous-étage riche en arbustes fruitiers ? Les pics vert, noir, épeiche ou épeichette ne percent-ils pas des trous dans les arbres ?

### Un bilan plutôt positif

Les pertes financières restent tout de même très limitées ! Si les pics creusent des cavités dans des arbres de valeur, la solution de l'exploitation est toujours possible. En revanche, sur des arbres de qualité moyenne à mauvaise, le manque à gagner est quasi nul, comme pour les arbres dépérissants difficiles d'exploitation. Les oiseaux savent aussi se montrer de petits auxiliaires précieux pour le propriétaire. Les mésanges charbonnières ou bleues, par exemple, peuvent, au printemps, lors du nourrissage des jeunes très gourmands, consommer près de 25.000 chenilles, dont certaines, comme les géométrides, affectent sérieusement la production forestière. Les chauves-souris, quant à elles, consomment également de nombreux papillons de nuit, donc autant de larves en moins. Le Geai des chênes, ou la Sittelle torchepot favorisent la dispersion des graines et par là-même, la dissémination des essences. Certains rapaces, comme la Chouette hulotte, limitent les populations de rongeurs (90 à 140 g par jour) et tendent à réduire les dégradations de plants ou semis qu'ils occasionnent en rongant leur collet.

### Des idées reçues

Le forestier, par ses interventions, influe sur la population d'oiseaux, mais dans certaines limites seulement. Par exemple, selon certaines études, une réduction de 3/4 des grands arbres dans une hêtraie en cours de régénération ne se traduit pas par une baisse de la richesse avifaunistique.

Les oiseaux cavernicoles se maintiennent.

Il existe sans doute assez de cavités aux alentours. Les dommages aux populations d'oiseaux sont en revanche bien plus importants lors des substitutions d'essence et lors des reboisements d'espèces non indigènes. Ceux-ci entraînent des modifications brutales de l'écosystème, susceptibles de diminuer sa capacité d'accueil. Priorité aux espèces régionales et à la régénération naturelle, lorsque cette orientation sylvicole est possible et les essences adaptées ! Quant aux choix sylvicoles, les traitements en futaie irrégulière vont favoriser les espèces des stades matures, alors que ceux de la futaie régulière permettront, en outre, l'installation des oiseaux des strates buissonnantes et des lisières, car l'importance des ouvertures, à surface égale, est plus élevée. Il n'existe pas véritablement de traitement sylvicole supérieur à un autre vis-à-vis des oiseaux ; tout dépend de ses modalités d'application et des enjeux patrimoniaux identifiés.

### Quelques recommandations

La majorité des oiseaux est insectivore. Les arbres morts constituent de ce fait un gisement alimentaire important, en même temps qu'un refuge ou un perchoir.

Les arbres creux sont tout aussi importants, de nombreuses espèces y trouvent un abri temporaire et une réserve alimentaire. Des espèces cavernicoles ne creusant pas leurs propres cavités y ont recours (Sittelle torchepot, Gobemouche à collier, Chouette de Tengmalm...). En France, 40 % des espèces d'oiseaux fréquentant la forêt sont cavernicoles...



Photo : Daniel Pernet - LPO 57

**La Gélinotte des bois : un oiseau emblématique du massif vosgien**

Les gros arbres isolés ou en bouquets ont une importance majeure pour le maintien des espèces strictement forestières inféodées aux stades matures et qui sont généralement en faible densité.

Des efforts limités et à moindre coût, tel pourrait se résumer l'investissement du forestier privé pour favoriser une diversité d'oiseaux qui, j'en suis sûr, le lui rendront bien.



Photo : Albert Staub - LPO 57

Thierry Bouchheid - CRPF

**Le Loriot d'Europe : l'oiseau "tropical" des forêts tempérées**





## Parole à...

### Ce matin un chasseur a rencontré un forestier privé de la Meuse...

*Depuis plusieurs années, les forestiers s'inquiètent de la présence croissante de cervidés (petits et grands) en Meuse. Ce sujet est d'autant plus préoccupant que le nouveau Schéma Départemental de Gestion Cynégétique, signé de manière précipitée par le Préfet de la Meuse en juillet sous la pression des chasseurs, ne prévoit aucune mesure pour limiter l'extension du cerf en Meuse, en dépit des demandes de la Forêt Privée sur ce sujet. Il se borne à décrire les observations qui seront mises en oeuvre pour suivre cette évolution sur le terrain.*

Sans être alarmiste, notre syndicat Sylvobois 55 s'inquiète autant de l'évolution de la législation, que du comportement des chasseurs et des forestiers :

- Le nouveau décret (juin 2006), relatif à la simplification de la composition de la Commission Départementale de la Chasse et de la Faune Sauvage (CDCFS), renforce la présence du monde de la chasse :  $\frac{1}{3}$  de représentants des chasseurs, soit pour la Meuse, 8 chasseurs, mais seulement 3 forestiers privés et publics sur les 24 membres de la CDCFS. Pour mémoire, dans l'ancienne commission, on trouvait la représentation suivante : 2 forestiers et 5 représentants des chasseurs.
- Les représentants du monde de la chasse dialoguent avec les forestiers tout en faisant paraître dans les médias des attaques contre ces derniers : Est Républicain («... les chasseurs n'ont pas à se soumettre au diktat des forestiers...»), Revue de l'Association Meusienne des Chasseurs de Grand Gibier d'octobre dernier relayant des mises en cause non fondées et non vérifiées d'un chasseur, par ailleurs propriétaire forestier élu de ce département. Cette attitude ambiguë ne permet pas d'instaurer le climat de confiance nécessaire pour mener une politique cynégétique tournée vers l'équilibre faune-flore.
- Les propriétaires forestiers ne suivent pas assez l'évolution de l'équilibre sylvo-cynégétique sur le terrain : à titre d'exemple, chaque année avant les pré-commissions, le CRPF et Sylvobois 55 organisent une réunion de propriétaires afin de faire le point sur l'évolution des densités des différents gibiers ; les propriétaires ne se rendent pas assez nombreux à ces réunions, d'où une perte de remontée d'informations pour une défense valable de tous. Il faut réagir ! Signalez-nous les dégâts que vous subissez, ou toute autre information : abrutissement de régénérations systématiques pour une essence, de la ronce en automne, groupes importants de chevreuils visibles, traces de cerf là où il n'existait pas...

Le Syndicat de la Meuse rappelle à tous les forestiers privés que :

- Une information au cours de l'année est nécessaire afin de préparer l'évolution des plans de tir.

Le déséquilibre sylvo-cynégétique (apparition de dégâts significatifs) est rarement soudain ; du fait de l'absence de parité au sein de la CDCFS, ainsi que des délais administratifs, une situation de crise ne peut être brutalement corrigée, mieux vaut donc anticiper.

- Le déséquilibre entraîne le risque pour les propriétaires concernés d'avoir à rembourser les subventions perçues en milieu forestier sur des durées allant de 5 à 15 ans.
- Les textes sur la prise en charge des protections par les chasseurs mettent en place au moins 3 mesures limitatives :
  - la non réalisation des minima par le chasseur (elle est difficilement vérifiable puisque les réalisations de plan de tir sont non contrôlées pour le chevreuil),
  - l'obligation pour le propriétaire forestier d'avoir souscrit à des documents de gestion durable (Plan Simple de Gestion) et
  - la non perception par le propriétaire forestier de revenus liés à la chasse pour les parcelles concernées (Art L.425-12 du code de l'environnement commenté dans « Chasseur de l'Est » de juillet 2006)



Photo : Marie-Françoise Grillon

- L'équilibre ne peut se gérer qu'entre partenaires responsables : le chasseur comme gestionnaire de la faune, et le forestier comme gestionnaire des bois et de leur biodiversité.

Grâce à son action déterminée, Sylvobois 55 a obtenu des correctifs de plans de tir et des évolutions tant au niveau du Schéma Départemental de Gestion Cynégétique, que dans l'évolution du Règlement Intérieur de la Commission Départementale Chasse et Faune Sauvage. Nous avons favorisé le dialogue et la concertation, autant que faire se pouvait, tout en sachant être fermes pour plaider les dossiers de nos adhérents. Nous ne pouvons continuer dans cette voie qu'avec la coopération active de tous, pour mettre en place les actions correctives et préventives, de façon progressive et non en recherchant l'affrontement systématique, ou les polémiques stériles.

Pour que nous défendions au mieux vos intérêts, aidez nous... participez !

### ...Pour que demain le forestier privé rencontre à nouveau le chasseur.

**Antoine de Roffignac - Sylvobois/CRPF**  
Représentant les propriétaires privés dans les Commissions de Chasse de Meuse

#### La Commission Départementale de la Chasse et de la Faune Sauvage (code de l'environnement, articles R. 421-29 à R. 421-32)

La Commission Départementale de la Chasse et de la Faune Sauvage est notamment chargée d'émettre un avis sur la gestion des espèces chassées et la préservation de leurs habitats, ainsi que sur la détermination des espèces d'animaux malfaisants ou nuisibles. En outre, la commission :

- se prononce sur les périodes, les modalités et pratiques de chasse, ainsi que sur celles de destruction des animaux classés nuisibles ;
- est consultée sur l'attribution des plans de chasse ;
- intervient en matière d'indemnisation des dégâts aux forêts causés par le grand gibier.



## Autour de nous...

### Serge Dolik , un visage bien connu des propriétaires privés haut-rhinois

*Serge Dolik, technicien forestier à la D.D.A.F. du Haut-Rhin est bien connu des forestiers privés. Il a souvent œuvré à leur côté.*



Photo : Thierry Bouchheid

#### Un partenariat qui porte ses fruits !

Cette formule résume bien le travail de Serge Dolik en forêt privée. Les exemples de collaboration sont nombreux et les réussites s'additionnent. *«J'ai travaillé en étroite liaison avec Pascal Ancel et Daniel Wohlhuter pour réaliser des routes forestières. Nous avons réussi à créer une vraie synergie entre le CRPF, la Chambre d'Agriculture et l'Administration. Notre bilan est d'ailleurs plutôt positif avec 14 associations syndicales qui regroupent 1.935 propriétaires forestiers, pour près de 70 km de chemin. Souvent, nous nous arrangeons pour intégrer dans ces projets une partie de forêt communale afin de bénéficier du soutien du Maire et de l'ONF. Par expérience, ça aide»* nous explique Serge Dolik, un brin nostalgique de cette période pionnière.

#### Tempête et conséquences...

Depuis, ses fonctions ont évolué et pris une orientation particulière en 1999. *«Je m'occupe désormais principalement -tempête oblige- de l'octroi des subventions. Cette tâche, au sein de la D.D.A.F., a considérablement augmenté notre charge de travail. A titre d'exemple, l'Etat a déboursé 15 millions d'euros pour le département du Haut-Rhin entre 2000 et 2006 pour faire face à cette situation de crise : subventions, aides budgétaires aux communes et prêts. Je tiens à rappeler aux forestiers privés que ces crédits "tempête" courent encore*

*jusqu'en 2010»* précise le technicien de la D.D.A.F. Par un communiqué de presse, M. Bussereau, Ministre de l'Agriculture et de la Pêche s'est en effet engagé à abonder le plan chablis jusqu'à sa clôture.

#### Autres aides... avec garantie de gestion durable

A ces aides «tempête», il convient d'ajouter une autre ligne budgétaire. L'ensemble des subventions dans le Haut Rhin pour l'année 2007 sera d'un montant équivalent à celui de 2006, toutes forêts confondues. Actuellement, les montants et les modalités d'attribution sont en cours de négociation au sein du nouveau contrat de plan Etat-Région 2007-2013. Cependant, 3 axes émergent déjà clairement :

- un axe mécanisation forestière
- un axe sur l'investissement non productif en forêt ; il concerne le dossier Natura 2000 et s'ajoute aux dispositifs existants
- un troisième axe qui comprend le plan chablis, la desserte forestière et l'investissement forestier.

Comme précédemment, il faudra respecter certaines règles du jeu. Il sera demandé, en contrepartie de l'attribution d'une subvention, une garantie de gestion durable, c'est-à-dire un plan simple de gestion, volontaire ou non, ou une adhésion au code de bonnes pratiques sylvicoles (CBPS).

De même pour la desserte forestière, les subventions ne pourront plus être accordées au coup par coup. Elles seront attribuées à des projets intégrés dans l'aménagement du territoire, qui devront tenir compte de certains critères environnementaux, comme le paysage, ou Natura 2000... Pour simplifier, ces projets de desserte, collectifs ou individuels, devront être référencés dans un Schéma Directeur de Dessertes Forestières. Pour l'investissement forestier, la déclinaison

régionale reste encore à définir. *«Là encore, plusieurs pistes sont envisagées. Nous allons d'une part continuer à soutenir l'amélioration des peuplements constitués par des aides aux dépressages, aux tailles de formation, aux élagages... Nous mettrons également des moyens afin d'encourager la gestion des peuplements irréguliers et la conception des plans simples de gestion»* affirme Serge Dolik.

Cette année 2007 devrait également voir apparaître à travers Natura 2000, une nouvelle source de financement pour les forestiers privés. *«De quoi se réconcilier avec cette Directive tant décriée ! L'octroi d'une subvention, ou une déduction fiscale (impôt foncier non bâti) est possible après signature de la charte, voire d'un contrat « estampillé » Natura 2000. Actuellement, 11 contrats ont déjà été signés avec des communes pour un montant global de 170.000 €. Cela fait réfléchir...»* précise le technicien de la D.D.A.F. du Haut-Rhin.

2007 sera également l'année du retour à la création de chemins. Ils sont indispensables à la mobilisation des bois dans les massifs morcelés et à la valorisation des forêts privées, grandes ou petites. Et les projets ne manquent pas si l'on se fie aux deux schémas de desserte en cours de réalisation.

#### Thierry Bouchheid - CRPF

Le service nature et forêt, qui fait partie de la Sous-Direction Environnement, est dirigé par Marc Levaufré. Il a pris ses fonctions dans le Haut-Rhin en mars 2006. Il officiait dans les DOM-TOM à Mayotte. Ce service a la responsabilité des dossiers de défrichement, des PSG, des subventions forestières, de Natura 2000, des mesures de protection réglementaire, de la chasse et de l'équilibre faune-flore.



Photo : Thierry Bouchheid

**Un travail en commun !**



# Au coin du bois

## La biodiversité, c'est aussi dans le public...

*Vendredi 6 octobre 2006, Jacques Barthélémy, accompagné de son gestionnaire Arnaud Michaut, a accueilli un groupe de 40 personnes rassemblant des propriétaires forestiers mosellans et des chasseurs des alentours.*

*Le propos peut prêter à sourire mais force est de constater que, dans de nombreuses réunions, nous nous retrouvons uniquement entre propriétaires forestiers... Pourtant les chasseurs, après les propriétaires et les professionnels de l'exploitation forestière, sont les premiers usagers de la forêt. Quelle est cette initiative, qui reste encore exceptionnelle en forêt privée ?*

### Un thème fédérateur

Comment la sylviculture peut elle diminuer le risque de dégâts de gibier ? Le thème était tout trouvé pour ouvrir cette réunion aux chasseurs. Sur 40 participants, 10 personnes étaient des chasseurs, qui ont répondu à l'invitation de la fédération des chasseurs de la Moselle.

Cette visite d'un nouveau type a eu lieu au Rehthal (près de Sarrebourg) dans deux groupements forestiers familiaux (Rehthal et Wackenbourg).

La journée a débuté par une réunion en salle où Gilles Humbert, technicien de la fédération des chasseurs, a présenté les besoins alimentaires et le comportement du chevreuil, à partir d'études menées non loin de là, dans la réserve de La Petite-Pierre. Fin gourmet, le chevreuil est difficile et affectionne particulièrement la ronce. Il a aussi un petit faible pour le sapin pectiné en hiver... ce qui n'est pas du goût du forestier, bien entendu.

Faudrait-il donc cultiver la ronce pour éviter l'abrutissement du Sapin ? Inutile de la planter, elle arrive seule dès que le forestier apporte suffisamment de lumière au sol pour lui permettre de se développer. Ceci est le cas en ouvrant des cloisonnements larges dans les régénérations ou plantations.



Photo : Pascal Ancel

Ilôt dépressé plus fortement de type "prébois"



Photo : Pascal Ancel

### Cloisonnement large de type "faune sauvage"

L'après-midi s'est déroulée en forêt où MM. Michaut et Barthélémy ont présenté des plantations résineuses dans un recru de ronce, de framboisiers et de genêts. Différentes modalités de dégagements de plantation et d'ouvertures de cloisonnements ont été illustrées. Toutes ont été réalisées dans le souci d'intervenir un minimum pour laisser à disposition des cervidés une ressource alimentaire variée.

### A refaire !

Deux autres réunions sur le même thème seront organisées dans le cadre du programme régional «rencontrons-nous 2007» joint au journal. Elles seront co-animées avec la Fédération des Chasseurs compétente localement.

Elles permettront de mieux comprendre le comportement des animaux et le déterminisme des dégâts de gibier.

Seront présentés des gestes simples, naturels, et peu coûteux, qui permettent de diminuer les risques de dégâts, tout en apportant un surplus d'alimentation naturelle aux cervidés... Un vrai bonheur partagé !

Pour illustrer ces actes sylvicoles, 8 parcelles de référence ont été installées par le C.R.P.F. grâce à l'appui financier de la Région Lorraine, par l'intermédiaire de l'Agence Régionale de l'Environnement en Lorraine(A.R.E.L.) et de la Fédération Régionale des Chasseurs, avec laquelle nous travaillons depuis 2001 sur ce thème. Sur ces parcelles, sont observés les bénéfiques sylvicoles et cynégétiques de chaque intervention. L'impact des cervidés est également pris en compte grâce à des enclos-témoins. Même si le dispositif vient juste d'être mis en place, les premières observations montrent déjà des résultats intéressants.

Je ne saurais que vous encourager à participer à ce nouveau type de rencontre enrichissante et ouverte à tous, propriétaire ou chasseur. Comme le dit Paul Valéry «enrichissons-nous de nos différences mutuelles !». Affaire à suivre...

Pascal Ancel - CRPF



# De feuilles en aiguilles



## International

**Henri Plauche Gillon** quitte la présidence de P.E.F.C. International

Lors de la X<sup>ème</sup> Assemblée Générale de P.E.F.C. International, qui s'est tenue à Portland dans l'Oregon, fin octobre 2006, Henri Plauche Gillon a quitté la présidence de l'organisation.

Un hommage unanime lui a été rendu par les 31 pays représentés. Il est le Président fondateur de P.E.F.C., et 200 millions d'hectares dans le monde sont aujourd'hui certifiés ! C'est un anglais, Michael Clark qui a la lourde tâche de lui succéder pour les 3 années à venir.

## Bas-Rhin

### Rectificatif

Nous avons écrit à tort dans le dernier numéro que le programme d'amélioration du foncier forestier du Bas-Rhin était financé par la Région Alsace. S'il est vrai que cette dernière verse aux propriétaires la prime foncière, c'est bien le Conseil Général du Bas-Rhin qui prend en charge le financement de l'animateur foncier. Dont acte... Avec nos excuses aux personnes concernées.

Le remplaçant d'Alban Depaix à ce poste depuis le 19 novembre n'est autre d'ailleurs que Marc Debus, jusqu' alors au C.R.P.F. où il s'occupait justement des actions foncières en Moselle, avec la participation du Conseil Général.

Que les Mosellans se rassurent, sa succession est prévue. Cédric Belliot quitte la Coopérative Forêt et Bois de l'Est, pour nous rejoindre début mars 2007. En attendant, c'est Jean-François Freund qui assure l'intérim assisté de Marie-Carmen Paulin.

## Du va et vient

Franck Beaubois quitte Bois et Forêts (où il officiait au service SIG) pour rejoindre la ville d'Haguenau.

## Cosylval tisse sa toile

La coopérative forestière alsacienne Cosylval renforce sa présence sur la Toile avec un site internet plus complet et entièrement rénové. Pour en savoir plus : [www.cosylval.fr](http://www.cosylval.fr)

## Trois alsaciens de plus...

Bienvenue à Quentin au foyer de Véronique Trautmann (Fibois Alsace) et Sébastien Zenner.

Une deuxième petite fille est venue agrandir la famille Debus. Elle se prénomme Anne-Lorraine.

Brigitte Wagner, secrétaire au C.R.P.F., a le grand bonheur d'être mamie (*eh oui, vous avez bien lu !*) d'une petite Loane.

*La rédaction adresse toutes ses félicitations aux parents et... grand-parents.*

## Haut-Rhin

### De nouvelles usines le long du Rhin

Le groupe allemand Klenk va investir 30 millions d'euros dans sa scierie de Vogelsheim (Haut-Rhin). Sa capacité de sciage sera ainsi augmentée en passant d'une consommation annuelle en bois de 300.000 à 800.000 m<sup>3</sup>. L'Alsace disposera alors de deux des plus grandes scieries résineuses en France.

A 40 km de là, de l'autre côté du Rhin, le groupe allemand German Pellets a inauguré au mois de novembre un troisième site de production de granulés à Ettenheim (Allemagne). La capacité de production de l'usine sera de 120.000 tonnes/an. L'approvisionnement comblera sciures et grumes mitraillées ou non (source Fibois Alsace).

## Meuse

### Sylvobois 55 : chronique d'une succession annoncée...

C'est à l'unanimité que François Godinot a été élu, le 22 novembre dernier, président du Syndicat des sylviculteurs producteurs de bois de la Meuse. Il en était devenu le secrétaire général en 2004 (cf. interview Floréal n° 58). Une transition préparée en douceur, pour succéder à Claude Peltreau-Villeneuve...



# FLOREAL



édité par le

**Centre Régional de la Propriété  
Forestière de Lorraine-Alsace**

41, Avenue du Général de Gaulle - 57050 Le Ban Saint-Martin  
☎ 03.87.31.18.42 - ☎ 03.87.30.66.36

Responsable de la Publication  
**Philippe Bernard-Michel**

Directeur de la Publication  
**Etienne Roger**

Rédactrice en Chef  
**Anne Madesclaire**

Secrétaire de Rédaction  
**Marie-Françoise Grillot**

Mise en Page  
**Mireille Florimond**

Site internet C.R.P.F. "[www.crfp.fr](http://www.crfp.fr)"

Site internet Forêt Privée "[www.foretprivedefrancaise.com](http://www.foretprivedefrancaise.com)"

Imprimerie S.P.E.I. - Pulnoy (54)  
N° I.S.S.N. : 1266-796 X - CPPAP n° 0608 B 07968

Ce numéro a été tiré à 10.000 exemplaires  
Abonnement gratuit  
Dépôt légal à parution